



HAL
open science

Langages de l'architecture / architecture des langages : construction du sens dans le vocabulaire architectural

Caroline Courbières, Patrick Fraysse

► To cite this version:

Caroline Courbières, Patrick Fraysse. Langages de l'architecture / architecture des langages : construction du sens dans le vocabulaire architectural. Intelligence collective et organisation des connaissances, Université Jean Moulin Lyon 3 et ENSSIB, Jun 2009, Lyon, France. pp.239-248. hal-01234371

HAL Id: hal-01234371

<https://hal.science/hal-01234371>

Submitted on 26 Nov 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Langages de l'architecture / architecture des langages : construction du sens dans le vocabulaire architectural

Caroline COURBIERES (1)

Patrick FRAYSSE (2)

caroline.courbieres@iut-tlse3.fr

patrick.fraysse@iut-tlse3.fr

(1) Maître de Conférences en Sciences de l'Information et de la Communication, Université de Toulouse, LERASS-MICS

(2) ATER, Docteur en Sciences de l'Information et de la Communication, Université de Toulouse, LERASS-MICS

RÉSUMÉ : *L'organisation des savoirs dans le domaine de l'architecture a été appréhendée ici dans une approche historique et comparative des différents discours du domaine. Nous avons abordé cette question dans le cadre de nos recherches actuelles articulant culture architecturale et information documentaire. La reconstitution des parcours d'élaboration des langages documentaires spécialisés en architecture nous a permis de rendre saillants les points de rencontres et les éventuels phénomènes d'écart appréhendés à réception de ces représentations langagières. Ce travail exploratoire constitue l'étape préalable à des recherches sur les pratiques d'indexation dans des centres de ressources en architecture.*

MOTS-CLÉS : *Architecture, vocabulaire technique, langage documentaire, organisation des savoirs, construction du sens*

ABSTRACT *The organization of the knowledges in the field of the architecture was arrested here in a historic and comparative approach of the various speeches of the domain. We approached this question within the framework of our current researches articulating architectural culture and documentary information. The reconstruction of the routes of elaboration of the documentary languages specialized in architecture allowed us to make striking meeting places and possible phenomena of distance arrested to reception of these linguistic representations. This exploratory work establishes the preliminary stage in researches on the practices of indexation in centres of resources in architecture.*

KEYWORDS : *Architecture, technical vocabulary, language documentary, organization of the knowledges, the construction of the sense*

1. Introduction

L'architecture est souvent assimilée, dans le langage courant, à un art, celui de construire les édifices, mais aussi à un langage. Carrefour entre le « dire » et le « faire », l'architecture peut être considérée comme une culture vivante en évolution constante, faite de bâtiments, de constructions matérielles mais aussi d'idées, de messages, de discours. En effet, la réalité architecturale n'est pas seulement palpable dans la matière dure des murs en pierre, mais peut aussi s'appréhender dans les livres. C'est ainsi que nous ne pourrions connaître les réalisations architecturales du passé sans la trace qu'ont pu en laisser les auteurs au moyen de la parole fixée dans l'écrit, dans le dessin, dans la peinture puis dans la photographie. La production architecturale est tout autant conception que construction.

Dans son traité du 1^{er} siècle avant J.-C. *De Architectura*, Vitruve, architecte et ingénieur romain, exprimait déjà cette culture architecturale comme une réalité matérielle mais aussi intellectuelle. Bien plus tard, la mise en place de l'Inventaire général en France a provoqué, parallèlement aux travaux de

recherche proprement archéologiques, des études d'ordre documentaire et sémantique sur le patrimoine architectural. Les recherches scientifiques du CNRS et du ministère de la culture ont abouti à la codification du langage architectural. Ces codes, qui ont bénéficié des apports de la recherche lexicale précédente, ont également annoncé la mise en place de langages structurés de type thésaurus.

Tandis que le vocabulaire consacré à l'architecture s'est progressivement mis en place, a évolué, se voyant consigné dans des dictionnaires, un langage professionnel s'est en même temps codifié et des langages documentaires ont été successivement mis au point. L'analyse de ces différents textes qui disent l'architecture au regard de leur horizon documentaire spécifique nous amène à poser deux questions principales : dans quelle mesure l'évolution du vocabulaire architectural se fixe dans un langage documentaire spécialisé ? De quelle manière celui-ci participe au contraire de l'évolution du premier ?

Nous nous proposons d'apporter des éléments de réponse à ces questions dans le cadre des sciences de l'information et de la communication où sont menées à la fois des recherches sur les problématiques architecturale et urbanistique (Sanson, Lamizet, Norberg-Schulz), et des travaux autour des langages documentaires (Courbières, Couzinet, Hudon). À partir d'une présentation des discours et des différents vocabulaires dans le domaine concerné, nous avons cherché à (re)constituer les parcours d'élaboration des langages documentaires spécialisés. Ceci nous a permis de rendre saillants les points de rencontres et les éventuels phénomènes d'écart appréhendés à réception de ces représentations langagières.

2. Culture architecturale et information

L'architecture, par la dimension signifiante de ses objets, représente un moyen de communication au même titre que l'écriture. La mise en rapport problématique entre, d'une part, le domaine du patrimoine architectural, et, d'autre part, celui de la communication permet de comparer la ville à une langue ou de parler de langage architectural (Lamizet, Sanson, 1997). Cela « incite à s'interroger sur des parallèles possibles entre Écriture et Architecture qui [permettent] ainsi de fonder l'idée d'une "écriture de la ville" [ou d'une] écriture du "livre de pierres" » (Boulekbache Mazouz, 2002). Cette approche sémiotique de l'architecture donne aux objets bâtis un statut de signes porteurs de significations : « pour transmettre des signifiés, l'architecture doit être un langage » (Norberg-Schulz, 1997 : 102).

Ainsi, considérer l'architecture comme un langage c'est à la fois prendre en compte différents types de langage et plusieurs discours. Certains ont mis en avant un langage classique de l'architecture (Summerson, 1964) quand d'autres préfèrent parler d'un langage moderne de l'architecture (Zévi, 1981). Ces deux textes résument les conceptions de nombreux auteurs qui ont, depuis la Renaissance, fait école dans ces deux mouvements de pensée et proposé d'innombrables documents traitant ou expliquant l'architecture. Ces soubassements culturels de l'architecture peuvent donc être appréhendés aujourd'hui dans la masse de la documentation architecturale dont l'étude souligne d'abord une opposition énonciative entre image et langue, entre iconicité et textualité¹. C'est de cette dernière dont

1 Nous avons choisi de ne pas traiter ici la place particulière de l'image dans la description de l'architecture. Pour décrire le caractère visuel d'un édifice, nous pouvons citer les travaux de Pascal Sanson qui a, par exemple, mis en lumière les différents modes d'utilisations des données iconiques au service de l'architecture, en tentant de répondre notamment à la question des vastes ensembles de données iconiques constitués en corpus représentatifs d'objets architecturaux et urbains, réels ou projetés : « afin de dépasser leur statut habituel et réducteur d'illustration pour mettre au jour leur contenu d'information et de signification » (Sanson, 1998). L'organisation de ces données iconiques, à côté des vocabulaires techniques et des langages documentaires, et leur formalisation en systèmes d'information exhaustifs qui tiennent compte du caractère

il sera question ici à travers le rappel, forcément trop rapide et partiel, de l'histoire et de la chronologie de la mise en place de ces langages, portés par deux types de discours, le discours *de* l'architecture et le discours *sur* l'architecture.

Les discours *de* l'architecture peuvent se répartir selon les trois catégories de documents nécessaires au travail de conception : les documents ayant trait au code législatif (règlements administratifs et techniques / normes urbanistiques et architecturales), ceux relevant de l'aspect purement créatif et/ou théorique - la réalité du terrain subordonnant la conception aux règles -, et bien sûr, les documents concernant l'étude des matériaux. Propres à chacune de ces catégories, ou les traversant toutes trois, un catalogue quasi exhaustif des sources d'information disponibles fait apparaître des entités documentaires hétéroclites : monographies, revues spécialisées, normes et règlements, appels d'offre, salons, expositions, etc. (Courbières, 2009). Le recensement des principaux fournisseurs d'information permet de montrer l'imbrication des aspects mentionnés précédemment au travers des conditions d'accès au document. La nécessité de connaître la documentation législative, réglementaire, explique la prédominance de la documentation normative dans le domaine architectural. Cette typologie englobe ainsi la sous-catégorie des discours *sur* l'architecture que sont les traités, les dictionnaires et les codes. Ces discours de référence écrits par les architectes eux-mêmes, mais aussi par des historiens, des historiens d'art, des philosophes ou des archéologues, constituent de nombreux moyens d'expression pour diffuser l'information de ce domaine d'activité.

Ainsi, le livre d'architecture sert de moyen de communication et d'illustration des théories architecturales, depuis la publication en 1485 de *Re Aedificatoria* d'Alberti, et surtout de l'édition en 1511 en Italie (Venise) de *De architectura* de l'architecte romain Vitruve², illustré de 136 gravures de Fra Giocondo. La traduction italienne de Vitruve, parue à Milan en 1521, est suivie, en 1547, d'une traduction française, œuvre de l'humaniste Jean Martin. Dans son vocabulaire de « *l'Architecture, ou Art de bien bastir* », Vitruve évoque une variété de sujets (urbanisme, édifices publics et maisons particulières, installations portuaires, décors et matériaux de construction, etc.) et pose les bases d'une théorie architecturale qui fait autorité pendant quinze siècles, et influence tous les traités de la Renaissance. Le texte des dix livres du traité de Vitruve, très confus, et parfois assez éloigné de ce que l'on savait au XVI^e siècle de l'architecture antique, est complété dans la version française d'un glossaire rédigé par Jean Martin et illustré d'environ 140 figures.

À la même époque, et dans d'autres aires culturelles européennes, *La chronique universelle* de Hartmann Schedel, est imprimée à Nuremberg en 1493 et le *Livre extraordinaire de l'architecture* de Serlio à Lyon en 1551. Les livres d'architecture³ de Jacques Androuet du Cerceau dont le plus célèbre, ses *Plus Excellents Bastiments de France* (1576 et 1579), dédié à la reine Catherine de Médicis, offre des vues urbaines ou d'édifices, réalistes ou non, que l'on ne connaissait jusqu'alors que par le texte et constitue un corpus de modèles pour les architectes. Chaque grand maître de l'architecture publie alors son traité ou son « cours » illustrant ainsi son programme architectural. André Félibien publie en 1676

multiple et polysémique de leur contenu informatif, est un sujet suffisamment vaste et complexe pour ne pas être traité de manière partielle ici.

- 2 Architecte et ingénieur du premier siècle avant J.-C., auteur d'un traité d'architecture devenu classique, et qui fait référence à l'époque de la Renaissance
- 3 En 1559, il publie son premier Livre d'architecture où sont regroupés des projets d'édifices très variés, suivi en 1561 du Second livre d'architecture où sont réunis des éléments décoratifs. Son Troisième livre d'architecture est publié en 1582. Sur les Plus Excellents Bastiments de France (le premier volume paraît en 1576, le second en 1579), voir THOMSON David (présentés par) (1988). Les Plus Excellents Bastiments de France par J.A. Du Cerceau., Paris : Sand et Conti.

*Des principes de l'architecture, de la peinture et des autres arts qui en dépendent. Avec un dictionnaire des termes propres à chacun de ces arts*⁴ ; Charles-Augustin D'Aviler publie son *Cours d'architecture* en 1691⁵ ; et c'est l'architecte Jean-François Blondel qui est chargé de l'article *Architecture* dans *L'Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert après 1751⁶. De nombreux dictionnaires ont suivi au XIXe siècle, favorisant la transmission de la culture architecturale tout en développant son vocabulaire

C'est avec Arcisse de Caumont que l'effort de fixation du vocabulaire du patrimoine architectural et archéologique s'est imposé en France comme une forme éditoriale. Son *Cours d'antiquités monumentales* professé et publié à Caen, et son *Histoire de l'art depuis les temps les plus reculés jusqu'au XVII^e siècle*⁷ ont été résumés et complétés dans un *Abécédaire, ou rudiment d'archéologie* mainte fois ré-édité après 1850. De son côté, Quatremère de Quincy, sculpteur et théoricien, publie en 1832 son *Dictionnaire historique d'architecture*⁸ dans lequel il recommande l'usage du langage classique enseigné à l'École des Beaux-Arts et à l'Académie des Beaux-Arts. En réaction à cet enseignement académique, qui consiste à relever les monuments de la seule antiquité et se fonde sur le dessin géométral des façades et des plans, Eugène-Emmanuel Viollet-le-Duc écrit, de 1854 à 1868 un *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*. Œuvre majeure du plus connu des architectes au XIX^e siècle, elle fut complétée (entre autres) par un *Dictionnaire raisonné du mobilier* publié de 1858 à 1875. Ce *Dictionnaire de l'Architecture* ne comporte pas moins de 10 volumes de 450 pages en moyenne chacun (dont un volume d'index). Le tout représente environ 5000 pages de texte illustré de 3367 gravures sur bois⁹.

Le projet de Viollet-le-Duc était de proposer à un public le plus vaste possible les connaissances historiques et pratiques disponibles sur l'architecture. Pour ce faire, il choisit un format maniable et opta pour l'organisation d'un dictionnaire plutôt que pour celle d'une encyclopédie. Les entrées sont de taille variable et inégale : l'article « Architecture », dans lequel il expose sa théorie, comporte par exemple 336 pages. Françoise Boudon qui a analysé les caractéristiques essentielles de l'illustration de l'ouvrage, constate que les vues perspectives, les vues à vol d'oiseau et les coupes étaient préférées au dessin géométral.

Dans une optique révolutionnaire plus récente, le visionnaire et créateur Charles-Edouard Jeanneret dit Le Corbusier, proposa des outils à l'attention des professionnels de l'architecture et de l'urbanisme, et imposa l'ensemble des idées de l'architecture moderne. La Charte d'Athènes dont il fut l'un des principaux rédacteurs, présentée en 1934 lors du congrès international d'architecture moderne (CIAM) et publiée en France en 1941, présente ainsi une conception de la ville nouvelle liée à l'épanouissement de l'individu. Ses principes - qu'il s'agisse par exemple des cinq points de l'architecture moderne (plan libre, pilotis, toit-terrasse, fenêtres en bandeau et façade libre), ou du Modulor (l'introduction de l'homme comme mesure de l'architecture et de l'urbanisme) - créent un langage architectural nouveau qu'il diffuse notamment dans sa revue *Esprit nouveau* fondée en 1920. Ses notions s'appliquent à la conception aussi bien de villes entières, d'habitats sociaux que de villas

4 Paris : Coignard, 1676. In-4°, XXIX-795 p., fig.

5 Paris : Langlois, 1691. 2 vol. in-4°, fig.

6 Article Architecture In *L'Encyclopédie* de Diderot (1751-1780). Réed. Bibliothèque de l'image, 2001.

7 publié à Caen, 1830-1841, 6 vol. + 6 vol. de planches.

8 Quatremère de Quincy (1832). *Dictionnaire historique d'architecture*. Paris : A. Le Clère. 2 vol. in-4°.

9 Cet ouvrage n'est aujourd'hui accessible en version complète que dans les bibliothèques. Une réédition abrégée a été proposée en 1978-79 par Georges Bernage et celle-ci fut reprise il y a peu de temps par les éditions Inter-Livre sous le titre « *L'encyclopédie Médiévale* ».

de luxe. Son influence reste fondamentale dans l'élaboration du langage architectural du XXe siècle.

À côté de ces discours *de* et *sur* l'architecture par les professionnels et les théoriciens du domaine, apparaissent des discours normalisés de la part des professionnels de l'information.

3. Langages documentaires de l'architecture

C'est ainsi que, dans le domaine de l'archéologie puis dans celui du patrimoine (service de l'Inventaire), le vocabulaire architectural est tout d'abord transformé en langage codifié puis systématisé en langage documentaire proprement dit. Nicole Nivelles et Marie-Salomé Lagrange ont élaboré un *code pour l'analyse des monuments religieux* (Nivelles, 1975) et un *code pour l'analyse des monuments civils* (Lagrange, 1975). Ce sont les pendants pour l'architecture des travaux lexicaux et documentaires sur l'archéologie menés au CNRS par les équipes dirigées par Jean-Claude Gardin : le code archéologique est ainsi conçu comme un type de langage documentaire (Gardin, 1974). La gestion d'un très grand nombre de données dans la quête de l'Inventaire et le désir d'ordre pratique de pouvoir faire des comparaisons morphologiques ou fonctionnelles sur des corpus élargis de bâtiments a encouragé la mise en place de ce schéma de description. Les techniques documentaires et les technologies numériques contribuent effectivement à transformer la perception du temps et de l'espace à travers la matière monumentale. Cette archéologie documentaire est créatrice de « strates documentaires » (Fraysse, 2007), à l'image de la Ville qui s'est toujours reconstruite sur ses propres ruines, en couches archéologiques successives.

L'entreprise de traduction du patrimoine par l'élaboration de dictionnaires est donc la première pierre de cet effort de compréhension des formes. Pour comprendre, il s'agit d'abord de nommer et de s'entendre entre spécialistes sur cette dénomination. Jean-Marie Pérouse de Montclos a dirigé une équipe d'archéologue, d'historien de l'architecture et de l'art qui a contribué à vulgariser ces recherches pour la dénomination de l'architecture en résumant cette accumulation documentaire dans l'ouvrage *Architecture (vocabulaire), Principes d'analyse scientifique*. Cette synthèse historique a permis la consécration de termes, mais aussi la correction d'usages aberrants ou l'utilisation de termes locaux, après la présentation exhaustive et critique des dictionnaires lexématiques les plus importants dont nous avons rappelé ici que quelques cas, à titre d'exemple. Ce travail de dénomination est alors complémentaire et concomitant de la mise en place des banques de données sur l'architecture (Mérimée) et le patrimoine en général (Palissy, Mémoire, etc.), dont le Ministère de la culture a eu la charge.

À la mise en place progressive du langage architectural succède la mise au point de langages documentaires spécialisés dans le domaine architectural et patrimonial. Des listes de mots clés libres et des thésaurus, c'est-à-dire de listes fermées de mots clés contrôlés et hiérarchisés ont été mises au point, enrichies et parfois abandonnées au moment de la mise en ligne des banques de données. L'informatique et les mathématiques viennent compléter le dispositif de traduction sémantique de l'architecture.

Premier exemple de thésaurus consacré à l'architecture, *AAT (Art & Architecture Thesaurus)* est le thésaurus américain des arts et de l'architecture, créé par le *J. Paul Getty Trust*. C'est un ensemble structuré de termes employés pour l'indexation dans les domaines des arts, de l'architecture, des artefacts et des archives. En plus des termes génériques, spécifiques et connexes, il contient des renvois, d'autres termes possibles, les équivalents américains et britanniques, des données sur les sources ainsi que des notes sur l'historique et la portée des termes. Le *AAT* a été élaboré à partir de nombreuses terminologies existantes et comprend le vocabulaire de la *Revised Nomenclature* de

Chenhall largement employée dans les musées canadiens. Il s'appuie également sur ce que nous avons précédemment appelé discours *de* et discours *sur*, à savoir des dictionnaires, des encyclopédies, des glossaires et des ouvrages de référence en art, architecture, arts décoratifs et culture matérielle. Comme le *AAT* constitue un vocabulaire contrôlé utile pour l'enregistrement et l'extraction de données dans des bases de données sur des objets ainsi que des bases de données bibliographiques et visuelles, il peut intéresser de nombreux professionnels de l'information tels que bibliothécaires, historiens, archivistes, conservateurs, catalogueurs et gestionnaires de collections.

Par ailleurs, de forts liens de coopération avec l'équipe qui maintient son équivalent français qui gère la base de données de la BHA (Bibliographie de l'Histoire de l'Art) ont été mis en place dans les années 1980, au niveau de l'indexation bilingue, en anglais et en français. Un travail important, étendu sur cinq ans (1984-1989) a permis d'établir les équivalences entre les termes d'indexation français et les descripteurs américains de l'*AAT*. Le thésaurus bilingue de la BHA est disponible sur papier (édition interne de la Bibliothèque d'art et d'archéologie) ainsi que sous forme électronique (également en interne). Il comporte aujourd'hui environ 12 000 concepts. Les descripteurs sont reliés entre eux par des relations hiérarchiques, avec une limitation à 4 niveaux hiérarchiques maximum. Le thésaurus est mono-hiérarchique (un seul terme générique par descripteur).

Issu du précédent, le *Thésaurus de l'architecture* (dit aussi Thésaurus de l'Inventaire ou récemment Thésaurus de la désignation) du Ministère de la Culture est le résultat de l'unification, en 2000, des différents lexiques, présentés plus haut sous leur nom d'origine de codes, utilisés par l'Inventaire général. Il développe sous une forme méthodique les 1135 termes utilisés pour la dénomination des œuvres architecturales dans les domaines suivants : urbanisme ; architecture religieuse, publique, domestique, industrielle, artisanale et commerciale ; génie civil et parcs et jardins. Ce vocabulaire permet l'indexation des ensembles, édifices et édicules, analysés dans la base de données sur le patrimoine français, la base nationale Mérimée. Cette banque compte environ 160.000 notices descriptives du patrimoine monumental. Il existe une édition imprimée de ce thésaurus et une version en ligne, consultable gratuitement sur le Web¹⁰.

Les descripteurs comportent des renvois du type "employé pour" (relations d'équivalence), des notes explicatives, des relations hiérarchiques, des relations associatives ainsi que des équivalents linguistiques avec d'autres outils d'indexation en anglais : l'*Art & Architecture Thesaurus (AAT)* du Getty Art History Information Programm (États-Unis) et le *Monuments Types Thesaurus* de la Royal Commission on the Historical Monuments of England (Royaume-Uni). Par ailleurs, le travail de leur traduction en italien est assuré par l'*Istituto centrale per il Catalogo e la Documentazione*. Ces équivalences linguistiques ouvrent la voie à une consultation internationale des données, facilitée par le développement des réseaux de communication électronique. L'organisation hiérarchique permet de situer chaque terme dans une hiérarchie fonctionnelle dont les entrées principales sont classées selon des catégories liées à l'usage : religieux, funéraire, industriel...

Le thésaurus est considéré comme achevé et complet, à l'exception de sa partie "urbanisme/paysage" qui sera développée ultérieurement. Il fait l'objet de mises à jour créations ou modifications de descripteurs, surtout en « génie civil », pour décrire les nouveaux types d'édifices auxquels s'intéresse l'Inventaire. Le travail d'enrichissement et de mise à jour se fait aussi bien d'une manière systématique qu'au cas par cas, sur les propositions des équipes sur le terrain travaillant auprès des DRAC (Directions régionales de l'action culturelle), composées d'historiens, d'architectes

10 Thésaurus de l'architecture [en ligne] <<http://www.culture.fr/documentation/thesarch/pres.htm>> [consulté le 04/01/2009]

et de documentalistes.

Le manque de contacts directs avec l'utilisateur final est ressenti comme un problème par les documentalistes des centres de documentation du patrimoine. Les bases de données étant mises sur le Web, on ne peut plus s'inspirer des questions des utilisateurs pour enrichir les descripteurs des références "employé pour" (non-descripteurs) qui augmentent l'efficacité de recherche.

Enfin, le Thésaurus *Urbamet*¹¹ est le vocabulaire d'indexation utilisé dans la banque de données du même nom qui couvre les domaines de l'urbanisme, de l'habitat, de la construction, de l'architecture et des transports, c'est-à-dire l'architecture du point de vue actuel et utilitaire. Cette banque a été créée pour réunir la documentation sur les projets du Ministère de l'Équipement en matière d'aménagement du territoire ainsi que la littérature plus générale sur l'urbanisme, l'architecture et le développement du territoire. Elle contient plus de 200.000 notices d'articles de revues, de thèses, de rapports ainsi que d'ouvrages.

Ce thésaurus réunit, dans son édition 2001, 4135 descripteurs et près de 400 non-descripteurs organisés en 24 domaines (dits "tableaux"). Certains domaines ne relèvent pas de l'aménagement du territoire *stricto sensu* mais de disciplines connexes comme, par exemple : « santé », « tourisme - loisirs » ou encore « information - documentation - communication ». Les descripteurs sont reliés entre eux par des relations hiérarchiques et associatives. Le thésaurus est mono-hiérarchique (chaque descripteur ne peut avoir qu'un seul terme générique), et c'est pourquoi l'effort depuis la dernière édition a porté sur l'établissement des relations associatives pour permettre une meilleure recherche des termes à travers une navigation plus riche. Le thésaurus *Urbamet* a intégré le langage *Archirés* des Ecoles d'architecture pendant la période où ces dernières relevaient du Ministère de l'Équipement. Malgré des efforts intenses des deux côtés (*Urbamet* et *Archirés*) cette unification des vocabulaires d'indexation n'a jamais réellement abouti et les deux systèmes se sont séparés en 1999.

4. Le processus de construction du sens entre le vocabulaire professionnel et les langages documentaires

L'élaboration des langages documentaires repose, sinon sur une théorie (Gardin, 1974 ; Greimas, Courtés, 1993), du moins sur une méthodologie normalisée de compilation du vocabulaire (AFNOR, Z47-100). En tant que système de représentation langagière, tout langage documentaire constitue un métalangage relevant d'opérations interprétatives depuis sa conception jusqu'à son utilisation. Un thésaurus de l'architecture proposera ainsi une conception singulière du domaine architectural, basée sur une sélection préalable des notions de ce champ langagier.

L'opération de compilation du vocabulaire, étape préalable de la construction d'un thésaurus, permet d'établir des listes de termes du langage naturel : cette « collecte des termes significatifs du langage naturel »¹², consiste à combiner deux types de méthode qui se différencient par les sources choisies. La méthode analytique ou déductive, s'effectue sur « des textes [...] représentatifs des catégories de documents à exploiter ainsi que du domaine couvert »¹³, la méthode synthétique ou

11 ASSOCIATION URBAMET. *Urbamet* [en ligne] <<http://thesurb.documentation.equipement.gouv.fr/thesurb/>> [consulté le 06/02/2009]

12 AFNOR. *Recueil de normes françaises : documentation tome 1*. 4^{ème} éd. Paris : AFNOR, 1990. NF Z 47-100 Règles d'établissement des thésaurus monolingues, p 226.

13 AFNOR. *Ibid.*

globale (encore appelée méthode inductive) part de « sources de références qui sont déjà sous forme de listes lexicales »¹⁴. La construction d'un thésaurus relève ainsi d'un processus d'indexation initial dont les normes soulignent le caractère *expérimental*.

En ce qui concerne l'architecture, est privilégiée la méthode synthétique à partir des dictionnaires spécialisés et des traités théoriques sur l'architecture. Or, par rapport à l'intégration des évolutions conceptuelles du domaine dans les ouvrages de référence, on assiste à une stagnation sémantique dans les langages documentaires, en raison de leur principe même. Afin d'optimiser la communication, tout langage documentaire choisit un nombre limité de signifiants auxquels sont assignés des signifiés uniques selon une démarche terminologique : « un mot devient un terme quand il n'a plus de passé, et qu'on lui attribue une signification indépendante des variations induites par les acceptions et les emplois en contexte » (Rastier, 1995). Cette réduction sémantique semble s'opposer à l'enrichissement parallèle du vocabulaire de l'architecture. En effet, ce phénomène se trouve renforcé par les ajouts de concepts d'autres domaines voisins : que cet enrichissement sémantique s'effectue à partir des documents préalables à l'objet bâti (De Biasi, 2000), ou qu'il provienne d'études postérieures à ce même objet (archéologie, patrimoine), cette double production documentaire, qui nourrit le lexique de l'architecture, souligne l'écart constant entre le vocabulaire professionnel et théorique et le langage documentaire.

Le langage architectural présente par ailleurs des caractéristiques documentaires liées à la pratique architecturale : si l'élaboration de documents propres à l'objet architectural – comme l'esquisse, le plan ou la maquette - ou la notion de propriété incorporelle qui lui est liée¹⁵, caractérisent les tenants et aboutissants du processus architectural, le professionnel se voit dans l'obligation d'exploiter une masse documentaire plurielle (qui relève des aspects créatif, technique ou réglementaire). Ce devoir documentaire (Courbières, 2009) se double en outre du respect du principe des règles de l'art qui spécifie les métiers de l'architecture. Ces règles de l'art, qui priment sur les normes techniques qu'elles complètent, « résultent d'une sécrétion de la pratique corrigée par les apports de la recherche ou, à l'inverse, d'une impulsion de la recherche bridée par les nécessités de la pratique » (Penneau, 1989 : 260).

L'imbrication des aspects techniques, théoriques et artistiques se retrouvent dans le matériau documentaire à la fois en amont et en aval de l'objet architectural réalisé. C'est ainsi que l'ensemble du vocabulaire reflète les apports des discours *sur* l'architecture et des discours *de* l'architecture. De son côté, outre le décalage temporel, le langage documentaire privilégiera l'un ou l'autre type de discours, occultant de fait certains concepts ou formes de l'architecture. Cependant, la fixation documentaire du vocabulaire présente l'avantage de stabiliser des significations nécessaires à l'édification du domaine architectural. De manière similaire, le temps propre d'élaboration du langage documentaire participe de la construction du sens d'un domaine vivant. On pourrait ici rapprocher le rôle du langage documentaire au sein même du domaine architectural au côté technique de la définition de l'architecture. En effet, contrairement à une certaine conception qui mettrait en avant les formes avant de les nommer, cette définition part de concepts formalisés et définitivement inscrits dans la communauté. Le processus de construction du sens dans le domaine architectural s'effectue donc non seulement à travers les divers niveaux de production et d'interprétation des formes et concepts, mais aussi relativement aux temps d'élaboration respectifs des différentes couches

14 AFNOR. *Ibid.*

15 Selon la loi du 11 mars 1957 recodifiée par la loi n°92.597 du 1^{er} juillet 1992, « l'architecte dispose d'un droit de propriété incorporel qui n'est pas transmis à ses clients. Il a droit à la paternité et au respect de l'intégralité de son œuvre. Ce droit donne des attributs d'ordre moral et patrimonial ».

sémantiques à l'œuvre. Il résulte à la fois d'une ligne de convergence sémantique et des écarts temporels ponctuels entre le vocabulaire architectural et le langage documentaire.

5. Conclusion

À la fois science de la conception, art de l'organisation et technique de la construction de l'espace, l'architecture se manifeste à la fois dans sa réalité physique et dans sa réalité linguistique.

La saisie comparée d'outils à destination des professionnels, et de l'architecture, et de l'information documentaire, nous a amené à approfondir les relations entre vocabulaires architecturaux et langages documentaires. Ces relations, à la fois sémantiques et temporelles, caractérisent le processus de construction du sens à l'œuvre dans un préalable de l'indexation. Ce processus résulte de l'échange entre deux conceptions de l'architecture qui configure chacune son vocabulaire : la visée théorique des discours *de* ou *sur* l'architecture se trouve à la fois reflétée, réduite ou prolongée par la visée communicationnelle des langages documentaires.

L'informatisation des collections d'images a poussé les concepteurs des banques de données à la description précise des objets représentés, et particulièrement pour le domaine d'étude qui nous préoccupe, l'architecture. La normalisation des langages techniques, dont nous avons rappelé quelques jalons historiques plus haut, concomitante de la constitution des banques d'images, a contribué à la construction de ce domaine scientifique que sont l'histoire et la sémiotique de l'architecture. La nécessité méthodologique de nommer sans équivoque des formes architecturales du fait du traitement automatique de grandes masses documentaires a accéléré la stabilisation du vocabulaire technique et sa traduction en vocabulaire documentaire type thésaurus. L'utilisation de ces derniers dans les pratiques d'indexation des professionnels de l'information devra être interrogée par rapport à leur prise en compte éventuelle des questions des usagers.¹⁶

Entre boucle récursive et mise en abîme, la confrontation de ces représentations langagières ouvre des perspectives théoriques et pratiques plus ambitieuses. Ce travail exploratoire constitue l'étape préalable à des recherches articulant culture architecturale et information documentaire. L'analyse théorique visera, d'une part, à approfondir le mécanisme par lequel le langage de l'architecture s'émancipe de son terrain d'origine à travers la structure même des langages documentaires, d'autre part, à privilégier le caractère visuel de l'architecture et son langage par l'image. Sur le plan de la praxis, l'étude du travail d'indexation dans des centres de ressources en architecture, pourra s'élargir à réception en prenant en compte les usages de l'indexation sur le terrain ; il s'agira alors de prendre en compte à la fois l'utilisation des outils documentaires décrits précédemment et les pratiques d'indexation.

6. Bibliographie

¹⁶ Dans un travail à venir, une enquête sur les pratiques des professionnels de l'information des médiathèques d'écoles d'architecture ou des services de l'Inventaire des Conseils régionaux (utilisant les premiers Archirès et les seconds le thésaurus de l'architecture) sera réalisée en insistant particulièrement sur la place éventuelle du public-usager, dans cette étape d'indexation. La mise en valeur de ces banques d'images par leur mise en ligne soulève également la problématique des nouvelles formes d'indexation de type métadonnées ou folksonomies. Les modes de consultation des banques de données dont pourraient avoir besoin les publics concernés non architectes (historiens, aménageurs, élèves, internautes, etc) et leur participation active sous la forme de ce qu'on appelle l'indexation sociale devra également être interrogée.

- AFNOR, *Recueil de normes françaises : documentation tome 1*. 4^{ème} éd., Paris, AFNOR, 1990, NF Z 47-100 Règles d'établissement des thesaurus monolingues, p 226.
- Boulekbache Mazouz H., *Écritures et écriture urbaine : référentiel communicationnel du livre de pierres et modèle cognitif dérivé*, Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis, 2002.
- Courbieres C., « Chapitre 5 : Le recours à la documentation en architecture », In Couzinet Viviane, dir., *Dispositifs info-communicationnels : questions de médiation documentaire*, Paris, Hermès, Lavoisier, 2009, p.197-228. (en cours de parution)
- Courbières C., Couzinet V., « Du bleu horizon à l'horizon documentaire : représentation des connaissances à l'aube de la construction européenne », In Timini Ismaïl et Kovacs Susan, dir., *Indice, index, indexation*, actes du colloque international organisé par les laboratoires CERSATES et GERICO de l'Université Lille-3, (Lille, 3 et 4 novembre 2005), Lille, 2006, p. 81-92.
- De Biasi P.-M., « Pour une approche génétique de l'architecture », *Genesis*, 14, 2000, p.13-65.
- Frayse P., « L'invention d'une identité régionale au regard d'une nouvelle organisation des connaissances du patrimoine monumental », In *Organisation des connaissances et société des savoirs : concepts, usages, acteurs*, Actes du 6^{ème} colloque du chapitre français de l'ISKO (Toulouse, 7 & 8 juin 2007), Toulouse, Lerass, 2007, p. 399-417.
- Lagrange M.-S., *Code pour l'analyse des monuments civils*, Paris, CNRS, 1975, 2 vol., 193 et 118 p.
- Le Corbusier, *La Charte d'Athènes*, Paris, Éditions de Minuit, 1957.
- Le Corbusier, *Vers une architecture*, Nlle éd. rev. et augm, Paris, Flammarion, 1995.
- Gardin J.-C., « Analyse documentaire et analyse structurale en archéologie », *Langages*, Vol. 8, n°35, 1974, p 82-86.
- Greimas A. J., Courtès J., *Sémiotique : dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Hachette, 1993.
- Hudon M., « Le thésaurus : au carrefour des sciences de l'information et de la terminologie », In Mustafa El Hadi Widad, dir., *Terminologie et accès à l'information*, Paris, Lavoisier, 2006, p.71-98.
- Nivelle N., *Code pour l'analyse des monuments religieux*, Paris, CNRS, 1975, 2 vol., 87 et 111 p.
- Norberg-Schulz C., *L'art du lieu*, Paris, Moniteur, 1997.
- Penneau A., *Règles de l'art et normes techniques*, Paris, Librairie Générale de droit et de jurisprudence, 1989.
- Pérouse de Montclos, J.-M. (dir.), *Architecture - Méthode et vocabulaire*, Paris, Imp. Nationale, 1988, 622 p.
- Rastier F., « Le terme : entre ontologie et linguistique », *La banque des mots*, n°7, 1995, p. 35-67.
- Sanson P., « Histoire des données iconiques relatives à l'espace habité », *SOLARIS* n°4, 1998 [en ligne] <http://biblio-fr.info.unicaen.fr/bnum/jelec/Solaris/d04/4sanson.html>
- Summerson J., *Le langage classique de l'architecture*, Tr française, Paris, L'Équerre, [1964] 1981.
- Zévi B., *Langage moderne de l'architecture*, Paris, Dunod, [1981] 1991, 108 p.